

**Vous êtes fier de votre métier,
nous sommes fiers de vous protéger**

ZIN 0066 - 09/2007 - Crédit Photo F. Froument

**RETRAITE PRÉVOYANCE SANTÉ
ASSURANCES ÉPARGNE
ACTION SOCIALE VACANCES**



L'assurance d'un avenir solide

www.probtp.com

LA LOMB

Publication de la Fédération CGT
de la Construction, du Bois et de l'Ameublement n°57

décembre 2009



**Emploi
Salaires
Retraite**

CONSTRUCTION
BOIS et Ameublement



2010

Emploi - Salaires - Retraite

FNSCBA - CGT - 263, rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex - www.construction.cgt.fr



Publication de la Fédération CGT
de la Construction
263, rue de Paris, case 413
93514 Montreuil Cedex
Internet : www.construction.cgt.fr
Directeur de la Publication :
Philippe CHRISTMANN
Conception - Réalisation :
Michèle BRAMARDI
Impression : BRUNEHAUT
Sainte-Catherine-Les-Arras
tél. : 03 21 51 03 82 - ISSN 1255.6548
Numéro de commission paritaire en cours.



EDITO



Eric AUBIN

Une réussite pleine d'espoir ...

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter à vous ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2010.

Près de 2 000 participants au Meeting du 28 octobre à la Plaine Saint-Denis sur la « Retraite et la Pénibilité » ont porté la revendication d'un dispositif de reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé en retraite.

Le rendez vous de 2010 sur la retraite est annoncé comme capital par le Président de la République. La réforme passera « forcément » par une prise en compte de la pénibilité - et du maintien du régime par répartition dont la crise a montré tout l'intérêt - a annoncé Xavier BERTRAND (Secrétaire Général de l'UMP) le 8 décembre 2009.

Le résultat sera en fonction de nos capacités de faire ensemble pour que cet éventuel dispositif ne soit pas la contre partie d'un recul de l'âge de départ en retraite, de l'allongement de la durée de cotisation ou d'une baisse du niveau de pension.

Pour notre Fédération, le triptyque « emploi, salaires, retraite » est plus que jamais d'actualité. Dans ce numéro, vous retrouverez à la fois le résultat ou la situation des négociations en cours et les arguments qui nous conduisent à amplifier notre campagne.

Elle se traduira par une journée d'étude le 10 février prochain sur le thème de la retraite, une campagne d'affichage dans les entreprises. Elle passera par des mobilisations de branche, d'entreprises, professionnelles ou inter professionnelle sur les salaires, l'emploi et la retraite.

La dernière annonce du 15 décembre à la commission nationale des négociations collectives sur l'augmentation de 0,5% d'augmentation du SMC est une honte et une provocation pour le monde du travail.

De plus en plus de salariés sont rémunérés au SMC (2,5 millions) la paupérisation des travailleurs s'amplifie. La traduction est immédiate et contraint nombre d'entre eux à vivre dans leur voiture voire dans la rue car ils ne peuvent plus payer leur loyer.

Non, nous ne pouvons accepter cette injustice qui conduit les actionnaires et les hauts dirigeants à se gaver sur le dos des salariés qui souffrent au travail et dans leur vie personnelle. Les résultats des grands groupes de nos secteurs qui annoncent des centaines de millions de bénéfices sont à mettre en rapport avec les centimes d'euros proposés dans les négociations annuelles obligatoires.

Ne les laissons plus faire, l'heure est à la mobilisation.



Brice WERNER

Christian BLICQ

Retraite : le Gouvernement veut imposer sa solution.

Le Premier Ministre présente le recul de l'âge légal de départ à la retraite comme inéluctable et néglige la discussion sur le financement du système. « Il n'y aurait pas d'autres solutions » François FILLON a tracé le plan de son gouvernement sur les retraites. Une seule direction pour le Premier Ministre « reculer l'âge de départ à la retraite ». Mi juin, il avait estimé que ce « n'est pas une question taboue » souhaitant un débat national.

Le Ministre du Travail avait énuméré 3 pistes : « diminuer les pensions, augmenter la durée de cotisation, reporter l'âge de départ à la retraite jusqu'à 67 ans ».

Le débat n'a pas eu lieu, mais il est semble-t-il tranché, alors que le conseil d'orientation des retraites doit présenter un rapport fin janvier 2010. Le Premier Ministre a aussi suggéré « d'évaluer les résultats des réformes successives », mises en route en 1993 par Edouard BALLADUR, en 2003 par François FILLON et en 2007-2008 par Xavier BERTRAND, n'ont pas touché à l'âge légal au desquels il est possible de partir à la retraite, fixé à soixante ans depuis 1982.

Elles ont en revanche allongé la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein, de trente sept ans et demi avant 1994, à quarante et un ans en 2012. Accumuler un nombre plus grand de trimestre devait résoudre les problèmes de financement. Or, il n'en est rien, la mesure a conduit à une inévitable baisse des pensions. De plus, il faut amener l'âge de départ à la retraite le plus loin possible « voir 70 ans » pour le Gouvernement, de façon à permettre la mise en place d'un accord pour le maintien dans l'emploi des seniors au détriment des emplois des jeunes. Sous le prétexte que nous avons soi-disant une durée de vie plus longue, nous devrions partir à la retraite le plus tardivement possible. Nous devons agir pour imposer nos choix. La mesure que veut nous imposer le Gouvernement en matière de recul de l'âge de départ à la retraite n'est pas acceptable. (Voir article sur notre action du 28 octobre).

La CGT propose d'agir sur :

- > Augmenter les salaires (Plus de salaire : c'est plus de cotisations sociales) ;
- > Stopper les exonérations ;
- > Augmenter les cotisations sociales ;
- > Elargir l'assiette des cotisations ;
- > Maintenir le pacte intergénérationnel ;
- > Faire la chasse aux employeurs qui utilisent le travail dissimulé.

Alors, pour nous faire entendre, agissons tous ensemble, luttons ensemble. Pour notre avenir et celui de nos enfants ! L'avenir passe par la lutte.

Pénibilité



Retraite





Un Congrès la retraite à

qui promet des luttes futures pour 55 ans concernant les métiers pénibles.

Du 7 au 11 décembre a eu lieu, à Nantes, le Congrès de la CGT. Un instant de débats, de démocratie, d'échanges, contradictoires parfois, mais surtout un grand moment de fraternité. Lors de celui-ci des orientations ont été votées par une grande majorité de voix. Ces orientations vont, pour les 3 années à venir, définir les grands axes revendicatifs de la CGT.

2010 sera une année charnière pour notre système de retraite par répartition. Bernard THIBAUT a réaffirmé qu'aucune négociation ne pourrait s'engager sur les retraites sans qu'au préalable nous ayons une négociation sur la pénibilité. Cela renforce notre revendication principale d'une retraite anticipée pour les métiers pénibles.

La délégation de la Fédération de la Construction, Bois et Ameublement, composée d'une trentaine de militants, a participé pleinement aux débats, par des interventions plénières. Il a été abordé, également, des questions revendicatives lourdes.

La transformation des structures de la CGT était aussi au cœur des orientations du Congrès.

Comment mettre en place des outils correspondant pleinement au monde du salariat ; une CGT à l'écoute des syndicats ; une CGT d'adhérents pour les adhérents, pour la satisfaction des besoins des salariés.

Un autre élément important des travaux fut la question centrale de la syndicalisation des jeunes. La CGT a décidé d'en faire l'axe principal pour les années à venir. Donner la place qu'il revient aux jeunes dans l'organisation syndicale, dans le monde du travail. Enfin, Bernard THIBAUT, le Secrétaire Général de la CGT a été réélu pour un quatrième mandat de trois ans accompagné par une équipe, la Commission Exécutive Confédérale.

Cette semaine fut unique ! Une semaine de bonheur et d'encouragement pour les futurs défis lancés par le patronat et le gouvernement.



Jean-Pascal FRANÇOIS

... Les enjeux pour nos EMPLOIS ...

Au nom de la crise, tout semble permis et cette dernière n'a pas de frontière, qu'elle soit locale, départementale, nationale, internationale, puisque chaque jour un peu plus d'emplois sont supprimés tous secteurs d'activités confondus. En Europe plus de quatre millions d'emplois ont été supprimés dans la période allant du deuxième trimestre 2008 à la mi-2009 en France ce sont 640 000 emplois qui ont disparu en 2009.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement nos professions le Président de la Fédération du Bâtiment a annoncé la perte de 50 000 emplois en 2009 dont 25 000 intérimaires et que pour 2010 environ 30 000 postes supplémentaires seraient supprimés.

Dans le même temps la précarité se développe de plus en plus avec son cortège de contrats de toutes sortes (*Contrat à Durée Déterminée, Contrat à Durée Indéterminée De Chantier, Contrat De Mission, etc.*) Dans ces conditions les jeunes ont de plus en plus de difficultés pour rentrer sur le marché du travail et donc à se fidéliser à nos métiers. Cela a pour conséquences que les contrats précaires constituent la première cause d'entrée dans le chômage. Si on rajoute à cela le fait que 50% des jeunes quittent nos professions dans les deux premières années après avoir obtenu leur diplôme professionnel.

Nous savons d'ores et déjà qu'un million de demandeurs d'emploi seront en fin de droit en 2010.

Plutôt que de vouloir faire travailler les seniors et reculer l'âge de départ en retraite, le gouvernement et les patrons de la Construction feraient mieux de négocier un départ en retraite à 55 ans pour les salariés exerçant un métier pénible. En effet dans le secteur de la Construction les salariés subissent un phénomène d'exclusion dès 50 ans, puis de manière croissante. Dans la classe d'âge 55-59 ans, 14% des individus sont au chômage, 15% en invalidité, 5% en maladie de plus de 90 jours.

La crise a bon dos, car cette situation existe depuis un certain nombre d'années, ce qui n'empêche pas les patrons de continuer leur œuvre de destruction des emplois, comme chez BONNA SABLA qui préfère fermer un site de production en licenciant 230 salariés et dans le même temps préfère embaucher 280 intérimaires sur un autre site, un simple transfert de production aurait permis de sauvegarder les 230 emplois supprimés.

Mais gouvernement et patronat sont bien trop occupés à récupérer par tous les moyens possibles et imaginables les budgets dédiés à la formation professionnelle sous prétexte d'éviter, mais surtout de ne pas avoir à payer les périodes de chômage technique. Ce sont les mêmes qui se plaignent à la fois du manque de salariés qualifiés, et de moyens pour former les salariés aux nouveaux métiers et nouvelles technologies liés aux certifications dans le cadre du développement durable.

Ce sont toujours les mêmes qui aujourd'hui nient qu'ils emploient depuis des années des travailleurs sans titre de travail et qui leur refusent le droit de vivre librement dans le pays où ils travaillent, payent des cotisations sociales, des impôts.

La lutte de ces travailleurs (dits sans-papiers) - nous devrions dire SANS DROITS - est exemplaire et doit nous interpeller, car à y regarder de plus près, ne risquons nous pas d'être à plus ou moins brève échéance des travailleurs avec papiers mais sans droits ?

Droit à un Travail en CDI ?

(Le travail précaire se développe)

Droit à un Salaire Décent ?

(Les travailleurs pauvres sont de plus en plus nombreux)

Droit à une réelle Formation Professionnelle Qualifiante ?

(de mois en moins de moyens)

Droit à la Santé ?

(bientôt la médecine pour les riches)

Droit à la Retraite à 60 ans et 55 ans pour les métiers pénibles ?

(ne pas mourir au travail en repoussant l'âge de départ)

Si nous voulons conserver et améliorer nos droits, nous devons, comme le font ces travailleurs, nous battre et lutter tous ensemble pour nous mais surtout pour les générations à venir.



Jacques DANDURAND



Jacques VALLET

De l'argent, il y en a ...



René DE FROMENT
Bruno CORNET

L'argent ne manque pas, le seul problème est sa répartition ... les riches en veulent toujours plus et les autres sont dans une situation toujours plus précaire, les pauvres ne sont plus exclusivement ceux n'ayant pas de travail. Imaginez vous en 2007, les revenus des patrons du CAC 40 ont augmenté de 57 %, ils touchent en moyenne 275 fois le SMIC, en tête de la Construction :

LAFARGE	Bruno LAFONT	5 179 000 €
BOUYGUES	Martin BOUYGUES	4 140 860 €
VINCI	Xavier HUILLARD	1 548 070 €

En moyenne, 1,2 million de chefs d'entreprise ayant un ou plusieurs salariés ont une rémunération comprise entre 50 000 et 700 000 €. Dans la Construction, cela fait plus de 15 années que nous dégagons des résultats positifs, durant toute cette période sous prétexte de la concurrence, il n'a jamais été envisageable de nous augmenter, non plus !
Quand tout va bien, on ne peut pas être augmenté, quand tout va mal non plus !
Pour preuve, les négociations en cours sont prétextées à ne rien lâcher et à de nouveaux reculs sociaux. Les délégués doivent venir en réunion avec des kleenex pour écouter les lamentations patronales dans les négociations nationales.

Seule la mobilisation des salariés pourra l'empêcher. Le discours des patrons ne doit pas tromper les salariés. De l'argent, il y en a et ce n'est pas à nous de payer la crise.

Ce ne sont pas les salaires qui tuent l'emploi, ce sont les profits. Ce sont les profits extravagants qui ont généré la crise. Discutons dans les entreprises de la préparation des revendications pour la négociation annuelle. Par exemple à SPIE Nucléaire, les salariés ont appuyé les revendications portées par les délégués en faisant grève le 16 décembre 09 (entre 70 et 100% selon les sites. La direction s'est engagée à revoir sa copie en Janvier) Les salariés sont toujours sur le pied débrayé pour appuyer leurs revendications lors de la négociation annuelle.

- > 250 € brut pour tous ;
- > Pas de salaire mensuel en dessous de 1 600 € brut ;
- > Le 13^e mois pour tous et hors des grilles minima ;
- > 12 € de panier pour tous et partout.

> Pour les seniors, ils refusent de garantir le maintien de la qualification en cas de changement d'entreprise du BTP, ils refusent de reconnaître la pénibilité.
> Pour les tuteurs dans les TP, aucune garantie d'une reconnaissance de qualification obligatoire dans l'acte qui vient d'être renouvelé et signé par les autres organisations syndicales.

> Concernant la négociation dite : « le contrat d'avenir dans les TP », la CGT exige un minimum horaire de 13^e mois ou des primes de fin d'année. C'est un refus catégorique du patronat, mais le prétexte à augmenter la possibilité de faire des heures supplémentaires sans payer de repos compensateur et à augmenter la période d'essai.

Dans les négociations régionales ou de branche, les grilles minimales des propositions patronales sont indécentes, elles oscillent entre 0,5 et 1 % d'augmentation. Lors des négociations nationales et régionales, les directions continuent à proposer des augmentations à la tête du client, avec une moyenne très inférieure aux années précédentes, voire même aucune augmentation. La crise à bon dos, la volonté du patronat c'est de faire payer leur crise aux salariés. La volonté affichée des grands groupes de nos professions est d'assurer le maintien des dividendes exorbitants aux actionnaires.



Solidarité Mondiale pour un Avenir durable ...



Gilles LETORT
David BLOCKLET

C'est sous ce mot d'ordre que les 9 et 10 décembre dernier plus de 700 délégués venant de tous les continents se sont réunis à Lille au Grand Palais pour le 1^{er} Congrès statutaire de l'Internationale du Bâtiment et du Bois après le Congrès de Fondation à Bueno-Aires en 2005. L'IBB regroupe les syndicats de la Construction, du Bois et de l'Ameublement à travers le monde, forte de 2 millions d'adhérents présents dans 97 pays.



Tous les 4 ans, l'Internationale organise son Congrès en alternant l'Europe et un autre continent, c'est la raison de sa présence à Lille cette année. Plusieurs thèmes ont été le fil conducteur de ce Congrès avec en particulier la question du développement durable, de l'emploi et des conditions de travail durable. Organiser un mouvement syndical international notamment grâce au réseau syndical durable. Développer la solidarité internationale autour de campagne comme sur les chantiers de la prochaine coupe du monde de football en Afrique du Sud ou de la coupe d'Europe en Ukraine et en Pologne en 2012.

Défendre l'égalité hommes /femmes, interdire le travail des enfants et promouvoir le recrutement parmi les jeunes.

L'IBB est la branche professionnelle de la Confédération Syndicale internationale qui fut créée à Vienne en 2005. Héritière d'un syndicalisme très social démocrate et du syndicat chrétien. L'adhésion de la CGT, ainsi que d'autres organisations qui n'étaient membres d'aucun syndicat international, s'est effectuée après le Congrès de fusion.

C'est d'ailleurs Guy RIDER le secrétaire Général de CSI qui est intervenu en prélude du Congrès pour rappeler l'importance du mouvement syndical et de sa mobilisation dans la crise économique que nous connaissons. Ce qui amena des temps forts dans les débats, avec notamment l'intervention du délégué syndical UCATT en Grande-Bretagne qui dénonçait la constitution de liste de travailleurs syndiqués ou encore, un collègue américain nous rapportant le comportement anti syndical d'IKEA. Pour nous, CGT, notre contribution s'est concentrée sur la lutte des sans-papiers et sur l'importance des réseaux syndicaux dans les multinationales. Mais c'est bien l'enjeu du Travail Décent et en particulier du Travail Informel, ces millions de salarié(e)s sans droits, sans protection sociale ni garantie et qui forme la 1^{ère} forme de salariat dans le secteur de la Construction mais aussi du Bois dans le monde. L'enjeu, pour l'IBB et ses organisations affiliées est bien l'organisation de ces millions de travailleurs (es), et pour cela, comme le soulignait notre camarade Ayao du TOGO, il faut travailler en profondeur, prendre appui sur des initiatives comme la mise en place d'une mutuelle professionnelle adossée à l'organisation syndicale montrant l'utilité pratique du syndicat. De la lutte au côté des travailleurs américains pour la liberté syndicale dans les filiales des groupes européens ou sur les chantiers en Afrique contre le pillage des matières premières et l'ex-

ploitation que pratique la chine populaire, de travail informel ou de la lutte des travailleurs Cambodgiens sur les chantiers de réfections des temples. Partout dans le monde l'action syndicale se déroule, ouverte, ou clandestine, les travailleurs ont des droits, notre devoir est de les faire respecter. Afin de populariser le Congrès, une manifestation dans les rues de Lille a été organisée ouverte par les carnavaleux de Dunkerque qui avait accueilli le Congrès en ouverture, des drapeaux du monde entier, de couleur et de la spontanéité ont fait de cette manifestation un défilé festif et très apprécié par les lillois en ces veilles de fêtes. Grâce à ce Congrès, de nombreux contacts ont été pris et seront poursuivis, cartes de visite échangées pour de futures rencontres bilatérales ou actions communes. Les organisations syndicales françaises étant les organisatrices, cela à demandé un gros effort à chaque camarade qui s'est mobilisé pendant la semaine. En effet avant le Congrès se tenait le comité des femmes, les comités régionaux composés de représentants élus et le comité mondial, instance de direction entre 2 Congrès qui tenait à sa dernière réunion avant l'élection par le Congrès du nouveau comité. Pour cela il faut un cadre international, même s'il n'est pas par fait, celui de l'Internationale du Bâtiment et du Bois ouvre des perspectives pour celles et ceux qui croient à l'action syndicale et à la solidarité internationale.

En prenant toute notre place au sein de l'IBB nous participons à ce mouvement international, au côté des autres organisations et militant(e)s avec la même ambition de développer le syndicalisme international, afin de répondre aux attentes et besoins de tous les salariés du monde entier.

Solidaridad Mundial por un Futuro Sostenible

